



CODIR GESMA 02/09/2021



Présents: , C. Bolliger, Y. Chevalerias ,F. Boerkmann, JL Maroyer, C. Chamoulaud, , D. Lachgar, A.François, C. Jouin, M. Vergnaud, R. Tallet

Excusés : C Prégniard

Absents:

Ordre du jour

Approbation du précédent codir

- CR codir du 15/06/21 : adopté

Suivi administratif et financier

- **Recettes -Dépenses**
 - Bilan financier à faire pour le 24/09 pour la demande de subvention
 - Résultat au 31/08 toutes commissions confondues : -1 300 €
 - Compte courant : 5 900 €
 - Chèques ANCV : 2 970 €
 - Livret A : 9 199 €
- **Chèques ANCV** : exclus des adhésions, 30% maxi pour sorties loisirs en France
- **Inscriptions** : pas de ristournes sur l'adhésion 2021-2022
- **Honorabilité des encadrants** : formulaire à construire et à faire signer à tous les initiateurs et encadrants
- **Forum du sport** : 4 et 5 /09
 - Inscription pour tenir le stand : il y a encore des créneaux libres → mail à refaire aux adhérents
 - *Lots proposés : 2 malles floquées et 10 baptêmes de plongée*
 - *Amener les affiches du nettoyage de la Charente, masque, palmes, tuba*
 - *RDV : 17h vendredi soir pour l'installation*
 - Ordinateur du club, triplète, rallonges, TV,
 - films
 - Flyers
- **PassSport** :
 - Si la famille a l'allocation de rentrée scolaire, 50 € recuperable par le club
- **Flyers** :
 - A améliorer
 - Rajouter la PSP, changer quelques photos
- **Date AG** : le 5/11
 - **Salle Rives de Charente**
 - **Extraordinaire + Ordinaire**
 - **Questions sur nouveaux statuts à adresser par mail, réponses avant le vote**
- Subventions (avant le 24/09 !) : mairie

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

- Location du camion à l'ACERS (50 cts du km + plein fait), 3/09 au 06/09, Hendaye
- Prêt de la salle week-end 06-07/11 : Ok

Eté actif :

Gestion par Christian Jouin et Angélique.

Bilan :

Bilan positif

Pot de remerciement à toutes les personnes ayant participé à cette manifestation

Bénéfice total : 760 €

1h15 : max de 20 baptêmes, introduire un minimum de 8 baptêmes pour rentabiliser les frais de camion

Inscription des encadrants : à organiser en ligne

Améliorer la gestion des inscriptions des baptêmes

Nage durant l'été :

Convention entre Christian et la Mairie de la Couronne pour l'utilisation de la piscine

Contrepartie cette année : 2 après-midis de baptêmes, 1 découverte nage et apnée, 1 nocturne de baptêmes

Fourgon

Ancien fourgon : fin des remboursements en 2021 (750€)

Piscines

Nautilus : Reprise le 13/09 avec le pass sanitaire, contrôle par l'agent de sécurité

Plus de nettoyage vestiaire

Carte Nautilus à récupérer pour le 23 octobre

Matériel

Retour du matériel : bilan en cours de réalisation par Jean Luc Moroyer

Pb avec le compresseur : non résolu, Jean Luc Maroyer s'en occupe

Informations diverses

Vente logos et mallettes : François a préparé une page pour vendre les mallettes floquées (20 €)

Formations techniques

- Réunion cadres : 30/09 20h
- Point sur les formations :
 - Plongeur or, 10 à 13 ans des enfants d'adhérents du GESMA, parents présents pendant la séance, géré par Christophe Bolliger
 - Animation potentielle avec le CAJ de la grand Font et FLEP Soyaux avec des ados : Richard propose d'étudier cette idée
 - Initiateur
 - Niveau 1 :
 - Niveau 2 :
 - Niveau 3 : 5 candidats au moins
 - Niveau 4 :

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

- Passerelle FFESSM/PADI : à voir plus tard
- Carrière La Péruse : pas intéressant
- Carrière de Roulet : 100 €/créneau, voir site CODEP peut en acheter quelques créneaux

Nouveaux tarifs

- Niveau I : 96 €
- Niveau II : 108 €. Envisager le prêt du livre niveau II
- Niveau III : 108 €
- Plongeur Or : 96 € (5 max),
- Initiateur :

Bourses

Selon les règles définies au règlement intérieur

Angélique (N4-E2) :

Cédric (N4-E2) :

Richard (MF1-E3) :

Apnée

NAP

Nage à la Couronne, en Charente

PSP

Installation de la grille, à installer au dessus matériel du CSAR

Le matériel appartient au CODEP

Achat prévu

Initiation à prévoir avec tous les niveaux de plongeur en début de formation

10 octobre : reunion de preparation de la compétition

13 mars : compétition prévue à Nautilus.

Site / Page Facebook/Instagram

- Site wordpress :
- Facebook : Christophe
- Instagram : Proposition d'Ana et d'Axelle

Bio / Sorties

- Corse : 19 plongeurs + 3 accompagnants du 9/10 au 17 octobre,
- Sicile : 2^e semaine de juin
- Martinique : prospection
- *île de Groix et ses épaves* : WE 17 au 20 sept
- Sortie à **Colera** à l'Ascension 2022
- Soirée requins avec Geneviève Marcadier : début janvier

Nettoyage de la Charente

Date : 25/09, à partir de 13h.

Lieu : Bourginès

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Associations partenaires : Canoë, CleanWalker
Maif, Mairie d'Angoulême...

Questions diverses

- Scellement de la barrière d'entrée : prévue en 2021

Fin de réunion : 22h25

Prochaine réunion le: 07/10,

La secrétaire de séance :

Dominique Lachgar

le président :

François Boerkmann

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen